



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
4 mai 2009
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatrième session
Point 53 de la liste préliminaire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002
sur le financement du développement
et de la conférence d'examen de 2008

Conseil économique et social
Session de fond de 2009
Genève, 6-31 juillet 2009
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des textes issus des
grandes conférences et réunions au sommet
organisées sous l'égide de l'Organisation
des Nations Unies : suite donnée à la
Conférence internationale sur le
financement du développement

Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établi par la Présidente du Conseil (New York, 27 avril 2009)

Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue le 27 avril 2009. Elle avait pour thème général : « Cohérence, coordination et coopération dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement ».

2. La réunion de 2009 a été précédée de consultations approfondies au Conseil économique et social et entre la Présidente et les membres du Bureau du Conseil, d'une part, et les responsables des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, d'autre part. Des réunions préalables ont également eu lieu avec des membres des Conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ainsi qu'avec des membres du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED. Ces consultations et réunions ont permis d'examiner et d'arrêter l'ordre du jour et le format de la réunion spéciale de haut niveau bien avant cette dernière.

* A/64/50.

** E/2009/100.



3. Deux sous-thèmes avaient été retenus pour encadrer les discussions de fond dans deux débats thématiques tenus consécutivement durant la réunion : a) conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, notamment en ce qui concerne les questions touchant la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale; et b) renforcement du mécanisme intergouvernemental ouvert chargé d'assurer le suivi de la question du financement du développement. Les participants étaient saisis d'une note du Secrétaire général (E/2009/48) qui donnait des informations de référence et proposait des questions à examiner pour chacun des deux sous-thèmes.

4. La réunion de 2009 a été précédée de trois réunions d'information informelles présidées par la Présidente du Conseil économique et social, qui ont permis aux États Membres d'entendre les points de vue des institutions concernées et d'autres parties prenantes, notamment la société civile, sur la crise financière mondiale et son impact sur le développement. Une réunion informelle consacrée à l'examen de la note du Secrétaire général a également été organisée.

5. La réunion a comporté une brève séance plénière d'ouverture et deux débats thématiques consacrés aux sujets susmentionnés. Au cours de la séance plénière d'ouverture, des déclarations ont été faites par la Présidente du Conseil économique et social, Sylvie Lucas (Luxembourg); le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon; le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Dian Triansyah Djani; le Vice-Président du Comité monétaire et financier international, Hany Dimian; le Directeur général chargé des affaires internationales au Ministère des finances et du crédit public du Mexique, Ricardo Ochoa, qui s'est exprimé au nom du Président du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI; et la Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, Valentine Rugwabiza. La séance plénière d'ouverture s'est achevée par un exposé du Conseiller principal du Bureau du Premier Vice-Président et économiste en chef de la Banque mondiale, Zia Qureshi, sur la publication conjointe des institutions de Bretton Woods intitulée *Global Monitoring Report 2009: A Development Emergency*.

6. La réunion de cette année a rassemblé un nombre appréciable d'administrateurs et d'administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI. Parmi les autres participants figuraient des ministres, des ministres adjoints et autres hauts fonctionnaires nationaux des finances, des affaires étrangères ou de la coopération pour le développement, ainsi que des hauts représentants d'organismes des Nations Unies et autres organisations internationales (voir E/2009/INF/1). Des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur des entreprises ont également participé activement aux deux débats thématiques.

7. La Présidente du Conseil économique et social a ouvert la réunion en notant que bien que le coût de la crise financière et économique mondiale sur le plan humain se fasse profondément sentir à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés, la crise avait gravement compromis les efforts de développement des pays les plus pauvres et aggravé les difficultés auxquelles ils étaient confrontés. Si l'on voulait éviter une tragédie humaine de grande envergure, il fallait s'attaquer aux conséquences de la crise sur le plan humain de manière cohérente et coordonnée. Cependant, même lorsque la crise aurait été surmontée, des défis redoutables subsisteraient sur le plan du développement. C'est pourquoi il

était essentiel de faire en sorte qu'il soit donné suite concrètement au Consensus de Monterrey¹ et à la Déclaration de Doha sur le financement du développement (résolution 63/239 de l'Assemblée générale, annexe) ainsi qu'aux engagements pris à leur titre. La Présidente a indiqué que le résumé de la réunion serait un apport important aux travaux de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui se tiendrait à New York au début du mois de juin.

8. Dans son allocution, le Secrétaire général a souligné qu'une mobilisation internationale sans précédent était indispensable pour faire face à la crise financière et économique mondiale. Il a noté que pour d'innombrables personnes vivant dans la pauvreté et confrontées à des privations encore plus graves en ces temps tumultueux, il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Dans de trop nombreuses régions du monde, la frustration avait dégénéré en manifestations violentes, menaçant la stabilité et la paix. Les efforts de développement pliaient sous le poids de la crise. On s'attendait à des incidences négatives dans la quasi-totalité des domaines visés par le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. Le Secrétaire général a cependant également souligné que, pour aussi dévastatrice qu'elle fût, la crise était aussi l'occasion de s'orienter vers une « nouvelle donne verte ».

9. La crise avait démontré que le système actuel de gouvernance économique mondiale n'était pas adapté aux défis d'aujourd'hui. La confiance en la déréglementation financière et l'autorégulation du marché s'était érodée et, en lieu et place, on constatait un nouvel engagement en faveur d'une réglementation et d'une supervision efficaces, pas seulement au niveau national mais à l'échelle mondiale. Cependant, on commençait aussi à déceler de nouvelles formes de protectionnisme auxquelles il fallait résister, non seulement dans le domaine du commerce, mais dans ceux des investissements et des migrations internationales. Il demeurait aussi urgent de conclure le cycle de négociations commerciales de Doha axé sur le développement. Le Secrétaire général a insisté sur le fait que la réforme du système économique mondial qu'il fallait entreprendre comporterait plusieurs étapes et nécessiterait l'engagement total de tous les pays et de l'ONU. La communauté internationale aurait une occasion importante d'accomplir des progrès au mois de juin, lorsque l'Assemblée générale organiserait la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. La réunion de printemps du Conseil économique et social devrait susciter des idées qui favoriseraient la réussite de la conférence de juin.

10. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a déclaré que la déréglementation des marchés financiers avait entraîné la création d'instruments sans lien avec les activités productives de l'économie réelle. Ces instruments avaient permis de dégager des bénéfices à deux chiffres dans des économies affichant une croissance à un chiffre, en partant de l'hypothèse que l'évolution passée du cours des actifs était une indication fiable des tendances futures. La crise avait montré que ces attentes quant à l'évolution des cours à long terme n'étaient pas réalistes puisqu'il n'y avait eu aucun investissement dans la capacité de production de l'économie réelle, alors que cela aurait pu entraîner une

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002* (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

croissance des revenus réels. Le Président a mis en garde contre le fait que la crise nuirait gravement à la capacité du monde en développement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'elle serait également lourde de conséquences pour les six objectifs du Consensus de Monterrey.

11. Le représentant du Président du Comité du développement a indiqué que les effets de la crise financière dans les pays développés commençaient maintenant à toucher durement le monde en développement et que le Comité du développement en avait fait état dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue le 26 avril 2009. En 2009, le commerce international s'effondrerait pour la première fois depuis 1945, tandis que les flux mondiaux de capitaux privés vers les pays en développement étaient en chute libre, la Banque mondiale chiffrant le recul à plus de 700 milliards de dollars par rapport au pic enregistré en 2007. La crise financière prenait une tournure catastrophique sur le plan humain et sur celui du développement. Tous les membres de la communauté internationale devaient relever le défi d'aider à compenser et atténuer l'impact de la crise sur les pays en développement et en particulier sur les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. En facilitant le redressement des pays en développement, on contribuerait grandement à la reprise de l'économie mondiale dans son ensemble.

12. La Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce a déclaré que de nombreux pays en développement étaient confrontés à un redoutable concours de circonstances qui, de causes en symptômes innombrables, avait entraîné leur économie dans un cercle vicieux. Déjà affaiblis par les effets des crises alimentaire et énergétique de 2007-2008, ils voyaient leurs sources de financement se tarir tandis que les investissements étrangers directs, les transferts de fonds de travailleurs expatriés et les recettes touristiques enregistraient une chute brutale et simultanée, conjuguée à la fuite de l'épargne intérieure. Il était à prévoir que les pays en développement auraient plus de difficulté à obtenir des capitaux dans le monde développé, où ils se trouveraient en concurrence avec les gouvernements cherchant à financer leurs programmes de relance financière et budgétaire. La Directrice générale adjointe jugeait heureux que, à ce jour, rien ne laisse prévoir un glissement vers un protectionnisme exacerbé. Le système commercial multilatéral édifié au cours des 60 dernières années avait réellement constitué une ligne de défense solide et une police d'assurance unique en son genre contre le protectionnisme. Toutefois, il fallait rester vigilant et éviter de prendre des mesures protectionnistes modestes, notamment des mesures restrictives en matière de commerce international visant des industries ou des secteurs particuliers dans le but de préserver les emplois et les marges bénéficiaires des entreprises.

13. Se référant à la réunion tenue le samedi 25 avril 2009 par le Comité monétaire et financier international du Conseil des Gouverneurs du Fonds monétaire international, le Vice-Président du Comité a appelé à conclure sans tarder le cycle de négociations de Doha pour le développement, en faisant preuve d'ambition et de pondération, et a souligné combien il importait de s'assurer que les échanges commerciaux bénéficient d'un financement suffisant et de respecter les engagements déjà pris concernant l'accès des pays les moins avancés aux marchés. Il a également fait observer que le FMI devrait évaluer son action régulièrement en vue de rétablir la stabilité macroéconomique, une croissance durable et la stabilité financière internationale. Le Comité appelait de ses vœux une réforme du FMI, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources, et la création d'un filet de sécurité financier mondial. Le FMI devrait continuer d'agir rapidement en vue de

fournir des ressources financières considérables, sous réserve de garanties adéquates, aux pays membres ayant besoin d'un financement extérieur.

14. Le Conseiller principal du Bureau du Premier Vice-Président et économiste en chef de la Banque mondiale a présenté l'ouvrage intitulé *Global Monitoring Report 2009: A Development Emergency*. Il a noté que les pays en développement avaient connu leur plus grand déclin économique depuis des décennies. Les flux nets de capitaux privés vers ces pays seraient sans doute négatifs en 2009, soit une chute de plus de 700 milliards de dollars par rapport au pic enregistré en 2007, et leur déficit de financement pour 2009 était estimé à pas moins de 1 milliard de dollars. Le point essentiel à retenir était que la crise financière mondiale était en train de se transformer rapidement en drame humain et en crise de développement qui frappaient particulièrement les pays pauvres disposant de moins de ressources pour tenter de redresser la situation et les pauvres n'ayant pas de filet de protection sociale. Le Conseiller principal a évoqué la réduction très nette des flux d'investissement résultant du resserrement du crédit, et exprimé la crainte que le produit intérieur brut mondial chute en 2009, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Il a également cité les nombreuses conséquences de la crise, notamment le recul du volume des exportations, du cours des produits de base, des envois de fonds depuis l'étranger, du tourisme, des investissements étrangers directs, des recettes publiques et même de l'aide au développement, et la hausse du chômage.

15. Dans cette perspective, diverses incidences néfastes sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement étaient mentionnées dans le *Global Monitoring Report 2009*. Il s'agissait notamment de l'augmentation notable attendue du nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême, de chômeurs et de personnes souffrant de malnutrition. Les progrès accomplis en matière d'éducation, surtout chez les femmes et les filles, étaient également menacés et, plus généralement, les femmes étaient particulièrement exposées aux effets d'une crise qui s'était déclenchée à des milliers de kilomètres.

Thème 1 : conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, notamment en ce qui concerne les questions touchant la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale

16. La Présidente du Conseil économique et social a ouvert le débat en soulignant qu'il fallait agir de manière décisive et cohérente pour aider les pays en développement, qui avaient des moyens limités pour atténuer les effets de la récession économique, à faire face aux graves conséquences de la crise alors qu'ils étaient déjà affaiblis par les crises alimentaires et énergétiques antérieures et l'accélération des tendances en matière de changement climatique. Elle a rappelé la note présentée par le Secrétaire général à l'occasion de la réunion, qui portait sur des questions telles que la nécessité pour les pays développés de maintenir leur niveau d'aide publique au développement (APD) et d'aide au commerce tout en veillant à ce que leurs programmes de redressement n'imposent pas de charge supplémentaire à court et à long terme aux pays en développement ou en transition; la nécessité d'atténuer les désagréments de l'ajustement économique pour les pays

en développement; l'importance des réformes réglementaires et institutionnelles à plus long terme visant à réduire le risque de futures crises économiques et financières et leur impact; et la nécessité de mettre au point des mécanismes de coordination macroéconomique crédibles, représentatifs et efficaces, dotés de structures décisionnelles représentant dûment les intérêts de tous les pays et capables de montrer la voie avec dynamisme.

17. Au cours des longues discussions qui se sont ensuivies, de nombreux représentants ont noté que la phase de redressement serait sans doute plus longue dans les pays en développement que dans les pays développés en raison notamment du manque de ressources pour les investissements publics, des carences des filets de protection sociale, de la réduction des investissements privés, de la réduction du financement des échanges commerciaux, de la diminution des envois de fonds, de la chute des cours des produits de base, de la réduction possible de l'APD, de l'accroissement probable de la dette et de la réduction des fonds disponibles pour alléger la dette. Comme la crise actuelle suivait de près les crises alimentaires et énergétiques, ses incidences étaient plus graves et la confiance déjà sapée. Certains intervenants ont fait remarquer qu'on ne devait pas sous-estimer les effets subis par les pays à revenu intermédiaire, tandis que d'autres ont insisté sur le fait que les pays les moins avancés souffraient de manière disproportionnée.

18. Un participant qui s'exprimait au nom de plusieurs pays a noté, comme d'autres intervenants, que la crise avait mis en évidence de graves dysfonctionnements dans le secteur financier et dans les systèmes de réglementation et de supervision financières aux niveaux mondial et national, et qu'il fallait donc, pour sortir de la crise, rétablir la confiance, s'assurer que les marchés financiers fonctionnaient correctement, contrôler plus strictement ces marchés et réformer le système financier mondial.

19. La plupart des participants ont évoqué les effets de la crise en termes humains et la nécessité d'y accorder une attention plus grande. Ces effets se faisaient déjà ressentir dans les pays tant développés qu'en développement et étaient évoqués de manière particulièrement frappante dans le *Global Monitoring Report 2009*, selon lequel la crise entraînerait chaque année entre 200 000 et 400 000 décès supplémentaires parmi les nourrissons.

20. Plusieurs participants au dialogue ont noté que la prise en compte des dimensions humaines de cette tragédie permettait non seulement d'instaurer un sentiment de solidarité et d'urgence mais encore d'illustrer le fait que la crise ne devait pas être considérée comme un phénomène purement « financier ». Le fait qu'il s'agissait d'une crise causée par l'homme et que de nombreuses parties prenantes du système se partageaient la responsabilité des incidences sur le plan humain devrait galvaniser les énergies, aider à régler les causes systémiques de la crise et empêcher qu'elle devienne un drame humain généralisé et prolongé.

21. Un représentant, parlant au nom d'un grand groupe de pays, a soulevé cette question en appelant l'attention sur les aspects de la crise relatifs à la dignité humaine, et mis en garde contre la tentation de se rabattre sur des formules convenues et un soi-disant terrain d'entente qui ne prenaient pas en considération les racines de la crise, dont les pays en développement n'étaient pas à l'origine mais subissaient néanmoins les pires effets. On a insisté sur le fait que ces pays étaient également les plus démunis pour lutter contre ces effets. De nombreux participants ont fait valoir que l'Organisation des Nations Unies avait un rôle de coordination

important à jouer s'agissant de s'attaquer à ces problèmes et de donner aux pays en développement les moyens de faire face à la crise et de l'empêcher de se reproduire.

22. La question de savoir comment faire en sorte que les pays en développement soient mieux à même de lutter contre les effets de la crise et celle du rôle de l'ONU et des institutions financières internationales dans ce domaine ont été abordées dans la plupart des interventions. De nombreux intervenants ont avancé l'idée que le FMI devrait débloquer des fonds supplémentaires destinés aux mesures de relance contracycliques dans les pays concernés, et les mesures procycliques consistant à réduire les dépenses budgétaires devraient être évitées. De nombreux représentants ont également indiqué que le FMI et d'autres organismes de crédit devraient assouplir leurs pratiques en matière de prêts et estimé qu'il fallait éviter d'imposer des conditions susceptibles de forcer les pays concernés à prendre des mesures procycliques qui auraient probablement pour effet d'élargir et d'aggraver la crise. Si des pays adoptaient des politiques procycliques, ils feraient directement obstacle aux efforts consentis à l'échelle mondiale pour surmonter la chute de la consommation et des investissements privés qui frappait tous les pays. Un appel a également été lancé en vue de veiller à la protection sociale des plus vulnérables par l'intermédiaire, par exemple, du fonds d'aide aux pays vulnérables de la Banque mondiale.

23. De nombreux représentants ont évoqué le rôle important que les banques régionales pourraient jouer dans la lutte contre la crise et la prévention des crises futures et souligné qu'elles devaient être adéquatement financées et dotées de systèmes de décaissement transparents et efficaces. Plusieurs participants ont fait observer qu'il fallait apporter une aide aux pays en développement sous forme de capitaux pour leur permettre non seulement de régler leurs problèmes de balance des paiements mais aussi de faire des investissements, en particulier dans les infrastructures nécessaires pour un développement continu.

24. De nombreux participants ont appelé l'attention sur le coût social élevé du chômage et de la dislocation du tissu social, dans les pays tant développés qu'en développement, et sur la nécessité d'améliorer les filets de sécurité dans ce domaine. On a cependant souligné que les emplois pourraient être préservés grâce à la coopération internationale en faveur du règlement de la crise, et non au protectionnisme. Ce point devait être répété souvent, clairement et uniformément.

25. L'un des thèmes récurrents du dialogue a été qu'il n'existait pas de solution toute faite à la crise et que les pays devaient avoir la liberté de définir le cadre de leur développement financier conformément aux caractéristiques et aux besoins de leurs économies respectives. En particulier, de nombreux participants ont souligné qu'il était nécessaire de préserver la marge de décision des pays en développement dans la riposte face à la crise et d'éviter d'imposer des conditions.

26. Les administrateurs des institutions de Bretton Woods ont exprimé l'avis que la crise financière constituait la mise à l'épreuve suprême de la capacité des institutions internationales de s'acquitter de leurs responsabilités. La Banque mondiale prévoyait de tripler ses décaissements au cours des trois années à venir tout en s'efforçant spécialement de simplifier ses procédures, de réduire le coût des opérations de prêt et d'éliminer les conditionnalités obsolètes. On s'efforçait aussi de verser les prêts de l'Association internationale de développement en avance afin d'aider les pays les plus pauvres frappés par la crise. Le doyen du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a tenu à rappeler que le nom officiel du

Comité du développement était en fait « Comité de haut niveau sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement » et qu'il ne fallait pas l'oublier. Les administrateurs partageaient l'avis exprimé par de nombreux autres participants selon lequel la crise touchait des personnes réelles de manière concrète et qu'elle devrait être abordée en ayant ce fait clairement et avant tout à l'esprit, et pas seulement sur le plan macroéconomique. Il serait inacceptable que la communauté internationale reste inerte alors que le nombre de personnes souffrant de la faim et d'enfants mourant de malnutrition et de maladie s'accroissait de manière exponentielle.

27. L'intention des institutions financières de doubler ou tripler les ressources aux fins du développement a été saluée, mais de nombreux intervenants ont évoqué la question, toujours en suspens, de la distribution équitable de ces ressources. Les difficultés que posaient la conditionnalité de l'aide et son rôle dans l'exacerbation des conséquences de la crise par le biais de politiques procycliques ont été cités à plusieurs reprises et certains intervenants se sont dits réticents à l'idée de confier la tâche de sortir la communauté internationale de la crise à des institutions qui avaient, selon eux, contribué à créer celle-ci. Ces mêmes intervenants ont fait valoir que les institutions financières internationales ne devraient pas se voir confier des capitaux et des responsabilités supplémentaires tant qu'elles n'auraient pas entrepris les réformes nécessaires.

28. D'autres participants ont adopté un point de vue différent, soulignant que certaines réformes avaient déjà été réalisées ou étaient prévues et estimant que les mesures rapides qu'exigeait la crise devaient s'appuyer sur des institutions éprouvées déjà existantes et non sur de nouvelles entités.

29. Le risque qu'une nouvelle crise d'endettement se matérialise a été noté et les représentants ont suggéré divers moyens d'éviter une telle évolution, notamment un moratoire sur le versement d'intérêts sur la dette pour les pays pauvres et, de l'avis d'un certain nombre de participants, pour certains investisseurs privés, ainsi que l'ajustement des règles de Bâle II² (par exemple, un assouplissement temporaire des normes en matière de fonds propres) afin de libérer des capitaux.

30. Plusieurs intervenants ont indiqué qu'il fallait impérativement tenir les engagements pris en matière d'APD afin d'assurer un financement prévisible aux fins des objectifs de développement et de faire preuve de solidarité face aux effets de la crise. De nombreux représentants ont indiqué que leurs pays avaient l'intention de maintenir ou d'augmenter leur APD. On s'est également exprimé en faveur de l'étude et de la mise en œuvre de mécanismes de financement volontaires novateurs et on a insisté sur le coût considérable qu'entraînait l'inefficacité de l'aide et sur l'importance d'appliquer le Programme d'action d'Accra (A/63/539, annexe) sans tarder.

31. Plusieurs participants ont fait observer que l'une des raisons pour lesquelles un resserrement du crédit nuirait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement était le manque d'offre de microfinancement, qui était très utile, sur le plan pratique, pour aider les petites entreprises et arracher les individus et les communautés à la misère.

² Banque des règlements internationaux, « Basel II: International Convergence of Capital Measurements and Capital Standards: a Revised Framework », juin 2004.

32. De nombreux participants ont parlé de l'urgence qu'il y avait à trouver rapidement une issue globale et équilibrée au Cycle de négociations commerciales de Doha, ainsi que de la nécessité d'éviter, dans la pratique et dans les déclarations, toute réponse protectionniste rappelant les politiques égoïstes des années 30 aux conséquences désastreuses. Bien qu'on puisse se féliciter des déclarations publiques faites par de nombreux pays contre le recours aux mesures protectionnistes, certains participants craignaient que les actions de ces pays ne soient pas à la hauteur de leurs propos et ont fait observer qu'il conviendrait de suivre la question de près.

33. Certains intervenants ont fait valoir la nécessité de renforcer l'aide pour le commerce afin de pouvoir tirer parti concrètement des débouchés. Le financement du commerce était en train de se tarir et devait être facilité si l'on voulait que les pays en développement bénéficient effectivement de l'issue du Cycle de Doha. Un certain nombre de représentants ont pris des engagements à cet égard.

34. Plusieurs intervenants ont noté que les défis posés par la crise offraient également des occasions de s'attaquer aux problèmes structurels qui avaient contribué à la crise et à ses effets néfastes, notamment en permettant aux pays en développement de mieux faire entendre leur voix et de participer plus activement aux systèmes financier et économique mondiaux, et en créant des liens entre le travail des différents groupements et institutions. Selon ces intervenants, seule une progression rapide de la place et de la participation des pays en développement permettrait de rétablir l'efficacité et la légitimité des institutions financières internationales existantes.

35. Le moment était également propice pour s'attaquer au problème du changement climatique. De nombreux représentants estimaient que le moment était venu de veiller à ce que les systèmes financier et économique mondiaux soient remodelés de sorte que les questions de viabilité écologique soient prises en compte de manière plus systématique que par le passé. De nouvelles modalités de fonctionnement de ces systèmes pourraient également être étudiées.

36. De manière plus générale, plusieurs participants ont déclaré qu'une nouvelle réglementation financière devrait prendre en compte et mieux intérioriser les coûts et avantages sociaux de l'innovation financière, instaurer des contrôles macroprudentiels et éviter le recours à l'arbitrage réglementaire. Par ailleurs, on a avancé que les pays en développement ne devraient pas se voir imposer un modèle particulier de développement financier.

37. Certains participants ont évoqué la demande de création, à l'échelon de l'ONU, d'un mécanisme cohérent et bien coordonné de supervision et d'alerte permettant de suivre l'évolution de la situation. On a fait observer que cette initiative pourrait être utile dans un contexte où l'on disposait de données relativement rares et fragmentées sur les conséquences de la crise en termes politiques, sociaux, économiques et de sécurité. Il a été noté que la présence de l'ONU sur le terrain pourrait être spécialement précieuse à cet égard. De nombreux intervenants estimaient que l'ONU devrait agir de manière plus concertée pour susciter un appui en faveur d'une action mondiale cohérente face à la crise et que le Conseil économique et social avait un rôle privilégié à jouer à cet égard.

38. Plusieurs intervenants ont soulevé la question de la mobilisation des ressources intérieures et, à cet égard, des conséquences qu'avait sur le développement la diminution des recettes fiscales découlant de la crise, problème exacerbé par le manque de coopération dans le domaine fiscal à l'échelon mondial. On a convenu qu'il était nécessaire de renforcer les capacités budgétaires des pays afin d'assurer un développement durable et qu'une action plus intense de l'ONU était indispensable dans ce domaine, s'agissant en particulier de l'élaboration de normes et de règles. On a rappelé que la Déclaration de Doha sur le financement du développement, établissait la nécessité de promouvoir davantage la coopération internationale en matière fiscale, et engageait le Conseil économique et social à se pencher sur le renforcement des arrangements institutionnels, notamment le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale. Certains représentants ont proposé que le Comité soit érigé en organe intergouvernemental afin de donner voix au chapitre à tous les pays lorsque les questions de coopération en matière fiscale étaient débattues par la communauté internationale.

39. De nombreux intervenants ont souligné qu'une crise sans précédent appelait un degré de coopération sans précédent entre pays. Certains ont noté que les institutions internationales existantes avaient beaucoup de difficulté à apporter une réponse à la crise. L'ampleur de la crise justifiait que l'on se penche sérieusement sur les imperfections de la gouvernance économique mondiale qui avaient été mises en lumière et sur la nécessité de créer de nouveaux mécanismes et de nouvelles institutions, tel que le « conseil économique mondial » qu'il était proposé de mettre en place, ou un organe similaire. D'autres intervenants ont souligné que la communauté mondiale devait collaborer avec les institutions existantes et faire face à la crise en les renforçant et en augmentant leurs ressources sans tarder.

40. Les intervenants ont débattu des difficultés causées par la crise en termes de refonte des modèles fondamentaux et des rôles respectifs des États et des marchés. Plusieurs ont souligné qu'un changement de modèle deviendrait une réalité à plus ou moins brève échéance avec l'adoption d'approches nouvelles et différentes en matière de politique économique et de coopération internationale propices à la sécurité et au développement humains, à la démocratie, à la justice sociale et à la solidarité. À titre d'exemple, on a expliqué que les principes de l'État providence européen et les pratiques financières islamiques pourraient offrir des idées et des solutions pour régler certains aspects de la crise et éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir.

41. La conférence de l'ONU qui se tiendrait au plus haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et son impact sur le développement pourrait être une occasion opportune de discuter de la réforme de l'architecture financière internationale et du système de gouvernance économique mondiale en faveur d'un système économique plus équitable et axé sur le développement, y compris les aspects propres à chaque sexe. Plusieurs intervenants ont salué le travail de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international (voir A/63/838) et indiqué que ses recommandations méritaient d'être étudiées attentivement. De nombreux représentants ont également insisté sur le fait que la réunion de printemps du Conseil économique et social pouvait contribuer de manière notable à la recherche d'une réponse à la crise coordonnée sur le plan mondial et à la préparation de la conférence de juin.

42. Enfin, de nombreuses interventions ont souligné que l'ONU devait jouer un rôle important dans la réponse apportée à la crise, rôle qu'il fallait envisager sérieusement de renforcer. Plusieurs intervenants ont mis en avant que les réformes entreprises au niveau mondial devraient être principalement le fait d'organes pleinement représentatifs, tels que ceux du système des Nations Unies, qui comprenait les institutions de Bretton Woods. Les décisions issues d'organes représentatifs non seulement étaient plus légitimes sur le plan politique, mais aussi avaient plus de chances d'être bien fondées puisqu'elles incorporaient les opinions de ceux qui étaient le plus touchés par la crise.

Thème 2 : renforcement du mécanisme intergouvernemental ouvert chargé d'assurer le suivi de la question du financement du développement

43. La Présidente du Conseil économique et social a rappelé le paragraphe 89 de la Déclaration de Doha, où était reconnue la nécessité de mettre en place un processus intergouvernemental ouvert, renforcé et plus efficace pour assurer le suivi de la question du financement du développement, et où le Conseil était prié d'examiner cette question à sa réunion de printemps et à sa session de fond de 2009, en concertation avec toutes les parties prenantes, en vue de formuler rapidement des recommandations sur lesquelles l'Assemblée générale devrait se prononcer le plus tôt possible au cours de sa soixante-quatrième session. Elle a attiré l'attention sur la note du Secrétaire général (E/2009/48) et sur la suggestion y figurant de mettre sur pied un mécanisme plus efficace et plus solide de suivi du financement du développement comportant comme élément essentiel un « Comité du financement du développement » composé de multiples parties prenantes, qui remplacerait à la fois la réunion de haut niveau de printemps du Conseil économique et social avec les institutions internationales des secteurs financier et commercial et les dialogues de haut niveau que l'Assemblée générale tenait tous les deux ans.

44. Les représentants étaient généralement d'avis que le processus de suivi du financement du développement avait besoin d'être renforcé et devait devenir plus efficace tout en conservant sa nature multipartite. En vue de rendre le processus plus productif, visible et rationnel, un certain nombre de représentants ont proposé de consacrer davantage de temps aux réunions de suivi du financement du développement et de faire en sorte que ces réunions débouchent sur des recommandations concrètes et réalistes. Nombre d'entre eux pensaient également, comme le Secrétaire général, qu'il était nécessaire de mettre en place un mécanisme dynamique, représentatif, efficace, transparent et rationnel qui faciliterait un dialogue continu et renforcerait la cohérence des politiques.

45. Plusieurs participants ont évoqué la proposition du Groupe de Rio de créer une nouvelle entité afin de renforcer le processus de suivi du financement du développement. On s'est accordé à reconnaître qu'il importait de recueillir les vues de l'ensemble des parties prenantes concernées sur toutes les questions relatives au renforcement du suivi. De nombreux représentants ont constaté que tous les acteurs devraient consentir des efforts et faire preuve de souplesse si l'on voulait présenter des recommandations pertinentes à l'Assemblée générale.

46. Plusieurs représentants ont insisté sur le fait qu'il était indispensable de renforcer le processus de suivi, en créant éventuellement de nouvelles entités internationales afin de faire face à la crise financière, et en réformant l'architecture financière internationale et les structures décisionnelles économiques mondiales, car les entités telles que le Groupe des 20 n'étaient pas réellement représentatives et universelles et ne jouissaient pas de la légitimité nécessaire. Quelques participants ont souligné la nécessité de se pencher sur les effets de la hiérarchie naissante en matière de gouvernance internationale du financement du développement. On s'est inquiété en particulier du fait que certains pays développés répugnaient à financer les programmes de la Banque mondiale alors qu'ils acceptaient d'augmenter considérablement le financement des facilités de prêt du FMI.

47. Certains représentants ont exprimé l'espoir qu'un mécanisme de suivi renforcé reflèterait une coordination internationale plus étroite, au-delà de Monterrey, et qu'il serait fondé sur des discussions politiques menées à l'ONU et appuyées par un suivi technique rigoureux, en coopération avec le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce. Ils ont également proposé de créer deux échelons de coordination et de coopération entre ces institutions, à savoir au niveau du personnel et au niveau intergouvernemental, tout en maintenant leurs mandats respectifs. De nombreux représentants ont souligné qu'il importait que l'ONU, et en particulier le Conseil économique et social, continue de jouer un rôle central dans la coordination d'un éventuel processus de suivi renforcé.

48. Certains représentants ont recommandé de se garder de créer de nouvelles entités aux fins du processus de suivi, en particulier si elles devaient être moins représentatives et transparentes que celles en place actuellement. Ils estimaient préférable d'étudier de nouvelles manières d'exploiter et surtout de renforcer et de rendre plus efficaces les mécanismes existants, ce qui devrait se faire dans un esprit de partenariat mondial. On a notamment suggéré de maintenir les réunions de suivi existantes du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale tout en en modifiant le calendrier et le format afin d'attirer des participants de plus haut niveau, notamment en organisant des débats plus précis, en tirant mieux parti du temps disponible et en évitant les doublons. On a également indiqué qu'il importait de faire un meilleur usage des données et rapports publiés par les principaux acteurs institutionnels et de mieux tirer parti de leur présence et de leur participation aux réunions. Une délégation a aussi avancé que, étant donné que plusieurs conférences portant sur le financement du développement avaient eu lieu en 2008 et étaient prévues en 2009, il n'était peut-être pas utile de tenir le dialogue de haut niveau sur le financement du développement à l'Assemblée générale cette année.

49. Les représentants des institutions de Bretton Woods ont réaffirmé à quel point ils croyaient en la coopération entre l'ONU, la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, mais estimaient que certaines parties prenantes n'avaient pas suffisamment participé au processus, probablement en raison de la nature et des caractéristiques actuelles du mécanisme de suivi. L'initiative de la Présidente tendant à recentrer le débat de l'année en cours a été saluée et des suggestions ont été formulées en vue de l'améliorer encore, notamment celle d'examiner sans idées préconçues les propositions faites par le Secrétaire général dans sa note. Certains intervenants ont insisté sur la nécessité d'axer les discussions sur l'application des politiques, tandis que d'autres souhaitaient avant tout promouvoir l'interaction, le dialogue et les résultats et rendre les réunions moins formelles.

50. La Présidente a conclu les débats en rappelant que la réunion était censée constituer le point de départ d'un processus de consultation multipartite sur la question et en annonçant que des consultations officieuses, auxquelles étaient conviées toutes les parties prenantes, seraient organisées dans les semaines à venir. Elle espérait que ces consultations donneraient lieu à des discussions plus approfondies sur toutes les idées et propositions pertinentes en vue de l'adoption par le Conseil, à sa session de fond de juillet, de recommandations concrètes appelant une décision de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, comme le prévoyait la Déclaration de Doha. Les représentants de toutes les parties prenantes présentes à la réunion ont remercié la Présidente et se sont engagés à participer de manière active et productive aux consultations à venir.
